

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le samedi 28 mars 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le mardi 24 mars 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRYPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Monsieur Jean-Charles CONTE, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Madame Christine BONNET, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Madame Julie KNITL-GUIDICI, Monsieur Michel FALCONNET, Monsieur Eddy QUEMET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER.

Absents avec pouvoir : Madame Elodie PEREZ à Monsieur Anthony BLOYET, Monsieur Benoit MUNOZ à Madame Emilie PEZET, Monsieur Manuel DEFORES à Madame Filiz KWIATKOWSKI.

Secrétaire de séance : Madame Françoise OLIVE

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 24
- Nombre de conseillers représentés : 3

2026 – 010 - ÉLECTIONS : Élection des adjoints au Maire

Monsieur le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (articles L.2122-4 et L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-1, L.2122-2, L.2122-4, L.2122-7-2 et suivants ;

Vu la délibération n° 2026- 009 du 28 Mars 2026 fixant à huit (8) le nombre d'adjoints au maire ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2 du CGCT, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats et le nombre de sièges à pourvoir ne peut être supérieur à un ;

Considérant que les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire ont été déposées dans les conditions réglementaires

Considérant que la seule liste déposée par Monsieur Cédric Maurel proposait les adjoints suivants :

- 1^{er} adjoint : Madame Alexia SANCHEZ
- 2^{ème} adjoint : Monsieur Anthony BLOYET
- 3^{ème} adjoint : Madame Françoise OLIVE
- 4^{ème} adjoint : Monsieur Julien COLOMBIES
- 5^{ème} adjoint : Madame Christel RIVIERE
- 6^{ème} adjoint : Monsieur Pierre ESTRYPEAU
- 7^{ème} adjoint : Madame Nathalie HERRANZ
- 8^{ème} adjoint : Monsieur Jean-Charles CONTE

Sous la présidence de Monsieur Cédric Maurel, Maire, il a été procédé à l'élection des adjoints au maire.

Le conseil municipal a désigné comme assesseurs :

Pierre ESTRYPEAU
Alicia RIEU

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de présents : 24
- Nombre de votants : 27
- Nombre de suffrages exprimés : 21
- Majorité absolue : 14
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Liste présentée : 21 voix

Proclamation des résultats :

La liste proposée par Cédric MAUREL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire, dans l'ordre de la liste :

- 1^{er} adjoint : Madame Alexia SANCHEZ
- 2^{ème} adjoint : Monsieur Anthony BLOYET
- 3^{ème} adjoint : Madame Françoise OLIVE
- 4^{ème} adjoint : Monsieur Julien COLOMBIES
- 5^{ème} adjoint : Madame Christel RIVIERE
- 6^{ème} adjoint : Monsieur Pierre ESTRYPEAU
- 7^{ème} adjoint : Madame Nathalie HERRANZ
- 8^{ème} adjoint : Monsieur Jean-Charles CONTE

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 031-213100662-20260328-DEL2026010-DE



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature is written over a faint circular stamp.

Cédric MAUREL

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le



ID : 031-213100662-20260328-DEL2026010-DE